

REGLEMENT DE L'EXPOSITION - Samedi 29 juillet 2017 - Chatillon la Palud (01)

Réception des chiens : Entrée des concurrents à partir de 8h. Début des jugements à 9h30.

Règlement vétérinaire : Un service vétérinaire fonctionnera à l'entrée de l'exposition, les chiens malades, les chiennes manifestement pleines, les chiens monorchides ou cryptorchides seront rigoureusement refusés. Il aura tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi d'un chien tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition.

Annulation : Les frais d'exposition étant engagés dès maintenant, les exposants ne pourront être remboursés des frais de leur engagement, même si l'exposition ne pouvait avoir lieu en raison d'un cas de force majeure, indépendamment de la volonté des organisateurs ou d'un évènement fortuit ou imprévisible.

Droits d'engagement : Ils doivent être réglés en même temps que l'envoi du bulletin d'engagement et restent acquis à la société organisatrice même si le chien ne peut être présenté. Aucun engagement ne sera pris en compte sans son règlement.

JUGEMENTS

Ils sont sans appel et définitifs dès que prononcés, en aucun cas un chien absent au moment des jugements ne sera examiné par la suite. La société organisatrice se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges et suivant le nombre des engagements. Tous les chiens seront dans un premier temps jugés, qualifiés et classés. Au terme de tous les jugements, les meilleurs sujets seront rappelés sur le ring d'honneur pour recevoir leurs récompenses. Il sera alors procédé à la désignation des meilleurs sujets de l'exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES SUIVANTES :

BABY : de 3 à 6 mois au jour de l'exposition

PUPPY : de 6 à 9 mois au jour de l'exposition

JEUNE : de 9 à 18 mois au jour de l'exposition

INTERMEDIAIRE : de 15 à 24 mois au jour de l'exposition

OUVERTE : à partir de l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition

TRAVAIL : à partir de l'âge minimum de 15 mois, titulaire au minimum du TB en field Trial ou BICP 1^{ère} & 2^{ème} catégorie (joindre obligatoirement le justificatif)

CHAMPION : à partir de 15 mois, réservée aux chiens champions nationaux ou internationaux des pays membres de la FCI (joindre obligatoirement le justificatif)

VETERAN : à partir de 8 ans révolus au jour de l'exposition

CONFIRMATION : pour tous les chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition

Deux classes peuvent être constituées sur place à partir de 13h gratuitement :

MEILLEUR LOT D'AFFIXE : 3 à 5 chiens nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

MEILLEUR LOT DE REPRODUCTEUR : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants »

Il n'y a pas de jugement en PAIRE et COUPLE.

ATTRIBUTION DES PRIX

MEILLEUR ESPOIR : en concurrence entre les meilleurs des classes BABY, PUPPY ; par race

MEILLEUR JEUNE : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe JEUNE ; par race

MEILLEUR VETERAN : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle de la classe VETERAN ; par race

MEILLEUR MÂLE : entre les meilleurs mâles de chaque classe (INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION) ; par race

MEILLEUR FEMELLE : entre les meilleures femelles de chaque classe (INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION) ; par race

MEILLEUR DE RACE : entre le meilleur mâle et la meilleure femelle ; par race

ENJEUX

Il y a désignation du MEILLEUR DE RACE pour chaque race le jour de la Régionale d'Élevage. Un même chien peut participer à autant de Régionales d'Élevage qu'il le souhaite.

Les MEILLEURS DE RACE de chaque Régionale d'Élevage se rencontrent lors d'une « FINALE », à la Nationale d'Élevage de l'année en cours, ou toutes autres manifestations prévues par le comité R.C.F. Lors de ce rassemblement, les MEILLEURS DE RACE de chaque régionale sont mis en compétition pour désigner le MEILLEUR représentant de la race. Le jugement se fait, dans la mesure du possible sous forme de SHOW en insistant sur les allures inhérentes à chaque race. Le juge ne doit pas avoir officié dans une Régionale au cours de l'année.

Les résultats obtenus lors des régionales d'Élevage seront pris en compte pour les grilles de sélection et l'homologation des titres de travail (si les chiens ont plus de 9 mois le jour de l'exposition)

LOGEMENT DES CHIENS

Il vous est possible d'installer des cages personnelles autour des rings. L'exposition se déroulant à l'extérieur, vous pourrez installer tentes et parasols pour protéger les chiens du soleil ou de la pluie. Chaque exposant devra veiller à la propreté des lieux tout au long de la journée et avant le départ.

RESPONSABILITES

La société organisatrice décline toutes responsabilités du fait du vol, perte, fuite ou mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, ... Et cela en quelques cas, ou pour quelque cause que se soit. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement. Dans le cas, non prévus au présent règlement, les règlements de la Société Centrale Canine seront appliqués.

SUR PLACE

PARKING – BUVETTE – PLATEAU REPAS



SAMEDI 29 juillet 2017
La grange du bois
CHATILLON LA PALUD (01)

Cadre réservé RCF :
Date d'arrivée
Race..... Classe

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Les membres du R.C.F. à jour de cotisation bénéficient d'une réduction de 10€ par chien

**CLOTURE IRREVOCABLE
DES INSCRIPTIONS
- 16 juillet 2017 -**

Participation aux frais d'organisation	Avant le 25/06	Après le 25/06
1 ^{er} chien	35 €	40 €
2 ^{ème} chien	30 €	35 €
3 ^{ème} chien et suivants	25 €	30 €
Classes BABY, PUPPY et VETERAN	25 €	30 €

RACE Date de Naissance

NOM DU CHIEN SEXE

N° LOF/NHSB N° Tatouage ou puce

NOM DU PERE

NOM DE LA MERE

NOM / PRENOM DU PRODUCTEUR

NOM / PRENOM DU PROPRIETAIRE

ADRESSE CODE POSTAL

VILLE PAYS TELEPHONE

E-MAIL BABY PUPPY JEUNE

INTERMEDIAIRE OUVERTE TRAVAIL CHAMPION VETERAN CONFIRMATION

Attestation : Je déclare ne faire partie d'aucun club ou société non affiliés à la Société Centrale Canine, ni aucun organisme non reconnu par la FCI. Je certifie sincères et véritables les renseignements figurants sur cette feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserves tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Retriever Club de France de toutes responsabilités du fait de tous les accidents survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même pour n'importe quel accident.

Fait à le SIGNATURE OBLIGATOIRE :

JOINDRE IMPERATIVEMENT A TOUT ENGAGEMENT :

- Photocopie des justificatifs pour les classes Travail et Champion
- Photocopie du certificat antirabique pour les chiens provenant de l'étranger
- Le règlement total pour l'inscription de votre (vos) chien(s)

Renseignements et inscriptions :
Nathalie JACQUET - La grange du bois – 01320 CHATILLON LA PALUD
04.74.35.47.81 titie32@orange.fr